



**POLITIQUE D'INTEGRATION DE RISQUE DE DURABILITE DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION  
D'INVESTISSEMENT**

**Dernière modification : 30/01/2023**  
**Validation par le RCCI : 30/01/2023**

## À PROPOS / NOTRE MISSION

Depuis sa création en 2015, Peninsular Capital Management (« Peninsular ») accompagne des entreprises françaises dans leurs projets de croissance. Dans son rôle d'actionnaire de référence et souvent en position majoritaire, l'équipe apporte son expérience et son savoir-faire aux dirigeants d'entreprises souhaitant accélérer leur création de valeur par la croissance.

La prise en compte des sujets environnementaux et sociaux est donc au cœur de nos préoccupations. Auprès de nos participations, nous nous engageons à investir de manière responsable, en adéquation avec nos valeurs, et à transmettre ces mêmes valeurs et pratiques. La mise en œuvre de notre politique ESG commence au sein de notre Société de Gestion, qui est convaincue que l'exemplarité est la pierre angulaire de notre crédibilité.

### Nos engagements publics

	Depuis 2018, Peninsular est signataire de la <b>Charte d'engagements des investisseurs pour la croissance de France Invest</b> , qui promeut la mise en place de bonnes pratiques en matière économique, sociale, environnementale et de gouvernance et depuis 2020 de la <b>Charte pour la Parité Femmes-Hommes de France Invest</b> .
	Peninsular Capital Management soutient l'association <b>Level 20</b> . En 2018, Virginie Milliet co-fonde le bureau français. Depuis 2018, membre du Conseil d'Administration et de la Commission Outreach pour les universités françaises, les membres Peninsular Capital participe tous proactivement à améliorer la <b>diversité dans le private equity</b> .

## NOTRE APPROCHE DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

### Une combinaison vertueuse

Dans un monde en proie aux défis environnementaux et sociaux, notre rôle d'investisseur et d'actionnaire de référence auprès de nos participations nous emploie à appréhender ces enjeux que nous considérons gages de croissance pérenne. En accompagnant nos entreprises sur les problématiques ESG, nous contribuerons à dessiner et financer le monde de demain. Notre approche est résolument tournée vers un développement durable qui ne se détourne pas de la performance financière.

Peninsular a pour ambition d'ancrer l'investissement responsable dans son ADN et au sein de ses participations. Les valeurs que nous portons s'illustrent dans un cadre ESG bien défini et dans une approche globale de notre activité d'investissement.

Conscient de notre rôle actif, nous avons développé une stratégie ESG reflétant nos valeurs et intégrant dans notre processus d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance pouvant ainsi contribuer à améliorer les performances sur le long terme de notre portefeuille.

Depuis sa création Peninsular observe constamment une exigence dans la mise en application des valeurs qui la définissent. Aujourd'hui Peninsular applique ces principes dans la sélection et le suivi de ses investissements.

Notre stratégie ESG définit la procédure mise en place dans le cadre de nos activités et encadre le respect des exigences du règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR). En outre, cette procédure définit l'approche que nous adoptons pour identifier et répondre aux principaux impacts négatifs en matière de développement durable dans la mesure où ceux-ci peuvent avoir un impact négatif sur nos investissements.

## ENGAGEMENTS AUPRÈS DE NOTRE ÉCOSYSTÈME

Notre métier d'investisseur nous confère une mission fiduciaire : celle de délivrer des retours sur investissement sur le long-terme.

Le succès de notre mission repose sur une condition essentielle, celle d'embarquer notre écosystème au cœur de notre activité. Notre démarche d'investisseur responsable se traduit par des engagements concrets envers chacune de nos parties prenantes, afin d'intégrer les enjeux ESG tout au long de notre chaîne de valeur.

### **Auprès de ses investisseurs, Peninsular s'engage à :**

- Observer une transparence et des principes d'équité envers nos investisseurs
- Privilégier en toutes circonstances l'intérêt de nos investisseurs
- Fournir à nos investisseurs des informations claires sur nos pratiques d'investissement et à communiquer annuellement sur la performance ESG de nos sociétés en portefeuille ainsi que tout incident qui pourrait mettre en péril notre mission
- Respecter les critères d'investissement relatifs aux dimensions ESG

### **Envers les participations qu'elle accompagne, Peninsular s'engage à :**

- Prendre en compte, au-delà des aspects financiers, des objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance mesurables afin de sélectionner ses investissements
- Respecter les normes et réglementations en matière de transition énergétique, pratiques sociales et de gouvernance
- Accompagner nos participations en portefeuille dans leur progression et définir un plan d'action pour accompagner nos participations dans l'amélioration continue de leurs performances extra financières

### **Avec ses collaborateurs, Peninsular s'engage à :**

- Appliquer avec la même exigence les principes d'esprit d'entreprise et d'équité avec pour objectif de favoriser les décisions collégiales
- Sensibiliser les membres de l'équipe sur les enjeux ESG notamment par des formations
- Privilégier le dialogue, la transparence comme bases en matière d'environnement de travail
- Promouvoir les formations sur tous les aspects du métier et le développement personnel
- Faire de la diversité des parcours un enjeu positif lors des recrutements

## GOVERNANCE ESG

### **Equipe dédiée**

A date, Peninsular Capital Management n'a pas une personne dédiée en charge de l'organisation ESG de la société de gestion. Madame Virginie Milliet, membre du Comité d'investissement est responsable de l'organisation ESG. Elle promeut l'application de la présente stratégie d'investissement responsable au sein de la société de gestion et établit un dialogue avec les dirigeants ou membres des conseils des sociétés sur les enjeux ESG, lorsque nécessaire.

Elle propose au Conseil d'administration toute mise à jour et modification. Elle accompagne et conseille les équipes d'investissement en ce qui a trait à l'intégration des éléments ESG et l'engagement avec les sociétés.

En lien avec France Invest, elle est responsable de la collecte des informations afin de participer au reporting annuel de la profession en termes de finance durable, de mixité, et de partage de la valeur.

### **Le Comité de direction**

Le conseil de direction de Peninsular a pour rôle d'approuver la politique en matière d'investissement responsable. Il définit les orientations générales de cette politique. Dans ce cadre, il doit prendre en

considération les intérêts et les demandes des souscripteurs de ses fonds. Le conseil d'administration décide de la catégorisation SFDR des fonds que distribue la société de gestion.

### **Le comité d'investissement**

Le comité d'investissement s'assure que les principes adoptés en matière d'investissement responsable sont intégrés à la gestion des participations.

Lors des comités d'investissement, une section dédiée aux problématiques ESG est incluse afin de pouvoir prendre en compte les atouts et challenges ESG soulevés par la transaction à l'étude. Ses conclusions sont prises en compte dans la décision d'investissement. Un résultat sous-optimal ne résultera pas nécessairement à l'abandon de la transaction si des projets identifiés d'amélioration font partie du projet de reprise de la société.

## **INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG DANS NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT**

L'intégration des critères ESG se décline à chaque étape du cycle d'investissement. L'approche pragmatique tient compte des spécificités du marché dans lequel Peninsular interagit et du secteur d'activité de chaque entreprise.

### **Phase de préinvestissement**

Peninsular s'engage à accompagner des entreprises dont l'activité n'est pas liée à des secteurs de controverses. Aussi, sont exclues de facto toutes les opportunités opérant dans les secteurs suivants : le tabac, production d'armes et de munitions, l'activité directe liée au charbon, la pornographie et les jeux de hasard.

L'analyse de chaque opportunité d'investissement fait l'objet d'une attention sur les enjeux ESG. L'objectif étant de mettre en évidence les risques et opportunités ESG potentiels, les quantifier et identifier les axes d'améliorations qui viendront se concrétiser par un plan d'action et des objectifs prédéfinis entre Peninsular et les équipes dirigeantes. Les conclusions de l'analyse ESG viendront compléter les due diligences stratégique, juridique et environnementale par l'intégration d'une section ESG dans les mémorandums d'investissement. Comme gage d'engagement supplémentaire, Peninsular s'efforcera d'inclure dans les pactes d'actionnaires une clause ESG afin de suivre régulièrement la performance ESG des participations.

### **Phase de détention**

Chaque participation se voit définir un plan d'action en fonction de son secteur d'activité. Le suivi de la trajectoire ESG des participations est mis en lumière par un ensemble d'indicateurs couvrants les dimensions environnementales, sociales, et de gouvernance mais également des parties prenantes externes. Des indicateurs par société sont définis avec le management selon le secteur et l'activité, puis suivis et analysés annuellement. Ce suivi prend la forme d'un questionnaire annuel qui sert de base aux discussions lors des Comités de Surveillance et à la préparation du rapport ESG transmis aux investisseurs.

### **Phase de sortie**

Lors de la cession d'une participation, Peninsular s'engage à intégrer au sein du mémorandum d'information une section ESG illustrant la situation actuelle de l'entreprise et les progrès réalisés en matière d'ESG au cours de la période de détention.

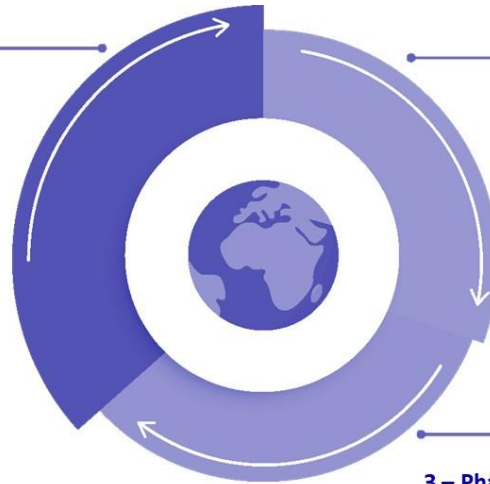
### 1 – Sélection et phase de préinvestissement

Identification du secteur d'activité au regard des exclusions définies par Peninsular

Analyse préliminaire des risques et opportunités ESG

Due diligence ESG

Intégration des conclusions dans le memorandum d'investissement, le cas échéant l'insertion d'une clause ESG dans le pacte d'actionnaire



### 2 – Phase de détention

Mise en place d'un plan de développement durable

Revue annuelle de la performance ESG des participations par un questionnaire adaptée pour chacune

Analyse et consolidation des résultats

Reporting ESG

Communication aux investisseurs

### 3 – Phase de cession

Mesure des progrès ESG pendant la période de détention

Intégration d'une section ESG dans les mémorandums de cession ou d'une DD ESG le cas échéant